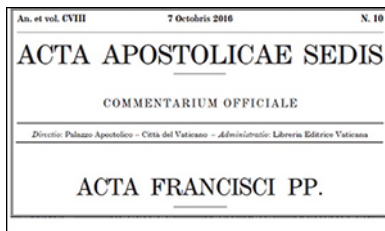


Dans un livre paru le 7 décembre, le cardinal Caffarra évoque les cinq périls pour l'Eglise d'aujourd'hui

Publié le 13 décembre 2017
7 minutes



Deux événements intéressants se sont pratiquement produits ce même jour du 7 décembre.

D'une part la publication aux « **Acta Apostolicae Sedis** » de ce qui se présente comme l'**interprétation officielle et définitive** du controversé chapitre huit d'**Amoris laetitia**, en faveur de la communion des divorcés remariés.

De l'autre la sortie d'un livre contenant des homélies et des articles du **cardinal Carlo Caffarra**, **décédé le 6 septembre dernier**, l'un des quatre cardinaux qui avaient soumis au Pape François leurs très sérieux « **dubia** » sur ce même chapitre.

La première de ces deux publications est parue début décembre, avec la sortie de l'édition imprimée du nouveau volume des « Acta » officiels du Saint-Siège. Mais la décision d'y faire figurer **la lettre dans laquelle le pape approuve les critères adoptés par les évêques de la région de Buenos Aires** pour l'application du chapitre huit d'**Amoris laetitia** remonte à six mois auparavant, au 5 juin dernier. C'est ce jour-là que François a ordonné au Cardinal secrétaire d'Etat **Pietro Parolin** de procéder à la publication officielle de ces deux documents, la lettre du pape et le texte des évêques argentins, « *velut Magisterium authenticum* », en tant que *magistère authentique*.

« *Magistère authentique* » mis en pratique immédiatement par exemple par l'évêque argentin de Reconquista, **Ángel José Macín** qui a publiquement et collectivement célébré dans sa cathédrale **le retour à la communion de trente couples de divorcés remariés** qui continuaient à vivre ensemble « *more uxorio* » ?

Le 5 juin, le jour où François a ordonné que ces deux documents soient publiés dans les actes officiels du Saint-Siège, le pape avait depuis un mois déjà sur son bureau **la lettre à cœur ouvert dans laquelle le cardinal Caffarra lui demandait audience** avec les autres cardinaux des « *dubia* », qu'il proposait à nouveau en l'état. Comme on le sait, ni les « *dubia* » ni cette lettre n'ont jamais reçu de réponse et la publication aux « *Acta Apostolicae Sedis* » de ces deux documents ne peut pas tout à fait être considérée comme une réponse.

Le 7 décembre, le jour même de la sortie du livre contenant les homélies et les articles de Caffarra, « *L'Osservatore Romano* » a publié un portrait sincère et émouvant du cardinal intitulé « **La luce gentile della verità** » (La douce lumière de la vérité). On peut y lire ce qui suit :

« Il était ces dernières années très éprouvé par **les malentendus** à propos de certaines de ses prises de positions théologiques. Il souffrait, mais dans la paix. Le 21 décembre 2016, il écrivait : « Je suis très serein. La seule vraie souffrance est de constater combien de courtisannerie il y a au sein de l'Eglise et combien de refus de faire usage de la lumière de l'intellect. »

Sa souffrance et ses inquiétudes sur ces « *malentendus* », le cardinal Caffarra les a partiellement exprimées dans le texte que nous vous proposons ci-dessous et qui est d'une actualité

brûlante.
La Porte Latine

Cinq périls pour l'Eglise d'aujourd'hui, de Carlo Caffarra



L'alternative à une Eglise sans doctrine, ce n'est pas une Eglise pastorale mais une Eglise de l'arbitraire, esclave de l'esprit du temps : « *praxis sine theoria coecus in via* » disaient les médiévaux. Ce péril est grave et, s'il n'est pas vaincu, il causera de grands dommages à l'Eglise. Ceci pour au moins deux raisons. La première est que, « La Sainte Doctrine » n'étant rien d'autre que la divine Révélation du projet divin pour l'homme, si la mission de l'Eglise ne s'enracine pas en elle, alors qu'est-ce que l'Eglise dit à l'homme ? La seconde raison c'est que lorsque l'Eglise ne se garde pas de ce péril, elle risque de respirer le dogme central du relativisme : quant au culte que nous devons à Dieu et au soin que nous devons prendre de l'homme, ce que je pense de Dieu et de l'homme n'a aucune importance. La « *quaestio de veritate* » devient une question secondaire.

Le second péril, c'est d'oublier que la clé interprétative de la réalité toute entière et en particulier de l'histoire humaine ne se trouve pas dans l'histoire elle-même. C'est la foi. Saint Maxime le Confesseur estime que le vrai disciple de Jésus pense toute chose à travers Jésus Christ et Jésus Christ à travers toute chose. Je vais prendre un exemple très actuel. **La mise en valeur de l'homosexualité** à laquelle nous assistons en Occident ne doit pas être interprétée et jugée en prenant comme critère l'opinion publique de nos sociétés ni la valeur morale du respect que l'on doit à chaque personne, ce qui serait un « *metabasis eis allo genos* », c'est-à-dire un passage à un autre genre, diraient les logiciens. **Le critère c'est la « Sainte Doctrine » sur la sexualité, le mariage et le dimorphisme sexuel.** La lecture des signes des temps est un acte théologal et théologique.

Le troisième péril, c'est le primat de la praxis. J'entends par là le primat fondateur. Le fondement du salut de l'homme c'est la foi de l'homme et non pas son action. Ce qui doit préoccuper l'Eglise, ce n'est pas « *in primis* » de coopérer avec le monde à travers de grandes œuvres pour atteindre des objectifs communs. La préoccupation permanente de l'Eglise, c'est que le monde croie en Celui que le Père a envoyé pour sauver le monde. Le primat de la praxis mène à ce qu'un grand penseur du siècle dernier appelait la dislocation des Personnes divines : la seconde Personne n'est plus le Verbe mais l'Esprit Saint.

Le quatrième péril, qui est très lié au précédent, c'est la réduction de la proposition chrétienne à un discours moral. **Il s'agit du péril pélagien** que saint Augustin appelait l'horrible venin du christianisme. Cette réduction a eu pour effet de rendre la proposition chrétienne très ennuyeuse et répétitive. Seul Dieu est toujours imprévisible dans ses actions. Et de fait, ce n'est pas l'agir de l'homme qui se trouve au centre du christianisme mais l'Action de Dieu.

Le cinquième péril c'est le silence autour du jugement de Dieu, à travers une prédication de la miséricorde divine faite de telle façon qu'elle risque d'éclipser de la conscience de l'homme qui écoute la vérité que Dieu juge l'homme.

Cardinal Carlo Caffarra

Sources : L'Espresso, Sandro Magister /vatican.va /edizionistudiodomenicano.it

Notes de bas de page

1. RESCRIPTUM « EX AUDIENTIA SS.MI ». Summus Pontifex decernit ut duo Documenta quae praecedunt edantur per publicationem in situ electronico Vaticano et in « Actis Apostolicae Sedis », velut Magisterium authenticum. Ex Aedibus Vaticanis, die V mensis Iunii anno MMXVII, Petrus Card. Parolin, Secretarius Status.[↩]
2. [La lettre demandant une nouvelle fois une audience](#), et restée sans réponse, est du 25 avril 2017[↩]
3. *PREDICHE CORTE TAGLIATELLE LUNGHE*, Carlo Caffara - 208 pages aux *edizionistudiodomenicano.it*[↩]
4. *La luce gentile della verità. In ricordo del cardinale Carlo Caffarra*, par **Soeur Emanuela Ghini**, moniale carmélite déchaussée très appréciée pour ses écrits sur l'Écriture sainte et la spiritualité. On lui doit la publication il y a quelques mois d'un ouvrage contenant un très intéressant « *Lettere a una carmelitana scalza* », (Lettres à une carmélite déchaussée) qui est échange épistolaire de près d'un demi-siècle avec le théologien et ensuite **cardinal Giacomo Biffi** (1928-2015), le prédécesseur du cardinal Caffarra comme archevêque de Bologne.[↩]
5. Le « *grand penseur du siècle dernier* » auquel le cardinal Caffarra fait référence est le philosophe suisse **Romano Amerio** (1905-1997), l'auteur de « *Iota Unum* », une apologie magistrale de la tradition contre les « variations de l'Eglise catholique au XX^e siècle ».[↩]